

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST). C'était la première opération de maintien de la paix menée à bien par les Nations Unies. Un armistice fut signé entre Israël et ses voisins arabes et l'ONUST fut chargé d'en surveiller l'application. Son personnel, grâce à l'expérience qu'il avait acquise, fut d'un très grand secours pour la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU I) créée à la suite de l'affaire de Suez (1956). Après la Guerre des six jours (juin 1967), l'ONUST fut détaché le long du canal de Suez et sur les Hauteurs du Golan pour surveiller l'application des différents cessez-le-feu. Lorsque la Guerre d'octobre (1973) amena une nouvelle FUNU et une Force d'observation des Nations Unies dans le but d'aboutir au désengagement des troupes (UNDOF), on permit à celles-ci d'utiliser des observateurs de l'ONUST pour certaines tâches.

C'est en 1954 que le Canada participa pour la première fois à l'ONUST, fournissant à l'organisme un effectif de vingt membres et un chef d'État-major, le major-général E. L. M. Burns, qui y exerça ses fonctions de 1954 à 1956.

b) L'Inde et le Pakistan – L'UNMOGIP et l'UNIPOM

Lorsque la souveraineté britannique prit fin, en 1947, et lors de la division de l'Empire des Indes entre l'Inde et le Pakistan, un conflit éclata à propos de l'État frontalier de Jammu-et-Cachemire. Le 30 décembre 1947, l'Inde demanda au Conseil de sécurité d'intervenir auprès du Pakistan pour qu'il interdise à ses ressortissants de prodiguer leur aide aux envahisseurs de Jammu-et-Cachemire. En réponse, le Pakistan déposa une plainte contre l'Inde. Ce fut le début d'un examen long et complexe de la question du Cachemire au Conseil de sécurité. Le moment venu, le Conseil institua une commission qui fit signer un cessez-le-feu et invita les parties à conclure l'accord de Karachi, le 1^{er} janvier 1949. L'accord prévoyait la tenue d'un plébiscite dans les États en cause mais le plébiscite n'eut jamais lieu.

En 1949, l'O.N.U. créa un Groupe d'observateurs militaires pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), chargé de patrouiller le long des lignes établies lors du cessez-le-feu dans l'État de Jammu-et-Cachemire. L'ef-